

## MODULE MP 12.5 ACTION PROFESSIONNELLE AU SERVICE DU DEVELOPPEMENT LOCAL

Disciplines concernées :	Horaire élève	dont cours	dont TP/TD	Pluridisciplinarité
<p><b>Disciplines non affectées</b></p> <p>L'ensemble de ce module se conduira en pluridisciplinarité entre :</p> <p><i>Les disciplines principales supports de l'action professionnelles</i> EFS - ESC - SES - bureautique - et <i>Les disciplines associées :</i> Français – Biologie/écologie – Physique/Chimie – Histoire/Géographie - langue vivante</p>	<b>75 h</b>			<b>(75 heures)</b>

Le module 12.5 est l'occasion, pour les élèves, de concrétiser les connaissances et les savoir-faire acquis dans les différents modules d'enseignement, professionnel, spécifique et général de ce baccalauréat sous la forme d'une action professionnelle.

Celle-ci s'intègre dans le contexte territorial et le réseau partenarial propres à l'identité culturelle de chaque établissement ; elle prend en compte les opportunités locales.

Ce module offre ainsi aux établissements, par la diversité des actions professionnelles possibles, une marge d'autonomie importante.

L'action professionnelle retenue est en relation avec les situations professionnelles décrites dans le référentiel professionnel. Elle s'organise en groupes de 2 à 4 élèves et leur donne l'occasion de concevoir, de planifier, de réaliser une action concrète répondant à des besoins identifiés des usagers du territoire rural en collaboration avec des partenaires extérieurs.

Il est conseillé de la réaliser durant la deuxième année de formation pour que les élèves puissent faire le choix des actions à entreprendre en liaison avec la formation reçue et une meilleure connaissance des réalités professionnelles.

Les élèves disposent pour sa réalisation de 2 semaines prises sur les 14 à 16 semaines de stages, fractionnables selon l'appréciation de l'équipe pédagogique.

Cette période de stage s'ajoute aux 75 heures du module. L'action professionnelle fait l'objet d'une partie de l'épreuve E7 en CCF.

Le mise en œuvre du module MP 12.5 nécessite, pour l'équipe pédagogique d'élaborer une démarche d'enseignement pluridisciplinaire en relation avec les actions professionnelles envisagées des élèves. Il s'agit d'accompagner les élèves, de leur permettre d'approfondir leurs connaissances dans les domaines théoriques ou techniques concernés par leur action, de faciliter leurs relations avec les partenaires extérieurs, de développer les compétences professionnelles requises.

Il est ainsi prévu 75 heures élèves et 75 heures enseignants supplémentaires. Dans ce volume de 150 heures, **25 heures sont affectées à la discipline du français** dans l'objectif de faciliter l'adaptation du langage oral à des situations professionnelles particulières (interventions auprès de partenaires institutionnels, prise de parole, négociation...) Il s'agit bien ici de communiquer pour agir.

**OBJECTIF GENERAL :** Concevoir et réaliser une action professionnelle en relation avec les situations décrites dans le référentiel professionnel.

Contenus	Compétences attendues	Recommandations pédagogiques
<p><u>Les différents types d'actions</u> en cohérence avec les activités décrites dans le référentiel professionnel :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• actions liées au service de proximité</li> <li>• actions liées au service à l'entreprise</li> <li>• actions liées à l'animation des territoires ( patrimoniales, culturelles, touristiques)</li> <li>• actions liées à l'accueil, à l'information et à la communication</li> <li>• actions liées au service à la personne</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-repérer les actions possibles</li> <li>-proposer un projet d'action</li> <li>-choisir une action en partenariat avec une organisation extérieure</li> <li>-déterminer les objectifs de l'action</li> </ul>	<p><b>La lecture collective du référentiel professionnel et la connaissance du territoire sont indispensables pour repérer les actions pertinentes.</b></p> <p>Le choix d'une action peut être déterminé par de multiples facteurs liés à la structure des organismes partenaires, à leur environnement, aux usagers, aux opportunités locales, aux manifestations saisonnières ou festives, aux produits du terroir, aux particularités du territoire, aux politiques environnementales et développement durable..</p>
<p><u>L'organisation</u> partenaire du projet professionnel: organigramme, prestations, usagers, implantation et environnement</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-identifier les principales caractéristiques de l'organisation choisie</li> <li>-repérer les partenaires et personnels utiles à la réalisation de l'action envisagée</li> </ul>	
<p>Enjeux sociaux et place de la parole en situation professionnelle</p>	<p>Situer son ou ses interlocuteurs</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- attitudes et comportements</li> <li>- statut et rôle</li> </ul>	<p>On prend appui sur les acquis du Module S2 (obj.2) qui définit certains critères de reconnaissance des interlocuteurs en situation professionnelle.</p> <p>On s'attache à développer des capacités d'expression applicables aux 4 champs de l'action professionnelle.</p> <p>Au-delà des situations formelles, opportunes (correspondance administrative et commerciale) on privilégie la dimension relationnelle et humaine.</p> <p>Il est possible de construire des scénarios de</p>

	<p>Acquérir des compétences linguistiques, discursives et relationnelles</p> <p>Préparer ses interventions écrites et orales Adapter son langage - faire savoir : <i>définir, présenter, résumer</i> - faire comprendre : <i>exemplifier, élucider, reformuler</i> - faire entendre : <i>capter l'attention, susciter l'adhésion</i></p> <p>Utiliser des supports adaptés</p>	<p>relation : jeux de rôles et situations fictionnelles. Il s'agit de se situer dans la tradition orale : oral et citoyenneté ; rhétorique et art de la parole efficace. On peut travailler à partir de documents écrits ou oraux qui permettent une initiation aux genres formels : leur modélisation permet leur enseignement et leur intégration dans des situations de communication. Ici les caractéristiques de l'oral n'apparaissent pas en termes d'opposition à l'écrit mais en termes de transfert d'un domaine à l'autre. Préparer une intervention orale et la présenter sans la lire par exemple ... Il est également nécessaire de réaliser un travail systématique (mais vivant) d'enrichissement du vocabulaire : lexique spécifique pour chacun des quatre champs du Module.</p> <p>Voir aussi Module MP 122 et 123</p>
<p><u>Conception d'une action:</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• ressources et contraintes</li> <li>• partenaires, moyens</li> <li>• programmation : étapes, calendrier</li> </ul>	<p>-exposer le projet à l'organisation partenaire pour validation</p> <p>-planifier la mise en œuvre</p>	<p>La démarche d'organisation de l'action a été vue dans le cadre du module G4 des BEPA (objectif 3 : le Projet d'Utilité Sociale) ; il faudra, ici, en rappeler la méthode et l'adapter au contexte professionnel.</p>

<p><u>Mise en œuvre de l'action</u></p>	<p>-acquérir des connaissances relatives au domaine dans lequel s'inscrit l'action professionnelle          -réaliser l'action          -résoudre les difficultés          -travailler en équipe</p>	<p>Compléter les connaissances acquises dans les différents modules par des connaissances et compétences spécifiques à la mise en œuvre de l'action retenue.          Cette action doit intégrer des savoirs et savoir-faire acquis dans l'ensemble des modules professionnels ; c'est sur leur maîtrise que reposera la réussite de l'action ainsi que sur ses qualités techniques, informatives, esthétiques, éducatives, citoyennes..          Il est recommandé de mettre en commun les différentes actions professionnelles menées par la classe et de mutualiser les savoirs et savoir-faire acquis dans chaque groupe.</p>
<p><u>Bilan et évaluation :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• de la démarche</li> <li>• de la pertinence par rapport à la structure et ses usagers</li> <li>• des techniques utilisées et leurs qualités</li> <li>• des connaissances acquises</li> <li>• prolongements possibles</li> <li>• synthèse de l'action</li> </ul>	<p>-dresser le bilan          -évaluer le travail et le fonctionnement du groupe          -évaluer la qualité de la réalisation          -rendre compte aux partenaires professionnels</p>	<p>Le bilan et l'évaluation de l'action doivent se faire à partir de documents réalisés par les élèves (fiches techniques, comptes-rendus, documents divers..) et par des interventions orales à différents moments de la conception et de la réalisation (négociation avec les partenaires, réunions, exposés devant les professionnels , évaluation finale..)</p>